

# Le Congrès international des "Clubs soroptimist" : [1ère partie]

Autor(en): **A.B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **22 (1934)**

Heft 435

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261648>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

*L'Espérance voit ce qui n'est pas encore et qui sera.*

*Elle aime ce qui n'est pas encore et qui sera.*

*Dans le futur du temps et de l'éternité.*

Ch. PÉGUY.

<p><b>DIRECTION ET RÉDACTION</b> M<sup>lle</sup> Emilie GOURD, Crêts de Pregny</p> <p><b>ADMINISTRATION</b> M<sup>lle</sup> Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest Compte de Chèques postaux I. 943 Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p>	<p><b>ABONNEMENTS</b> SUISSE... Fr. 5.— ÉTRANGER... 8.— Le numéro... 0.25</p> <p><b>ANNONCES</b> La ligne ou son espace: 40 centimes Réductions p annonces répétées</p> <p><small>Les abonnements partent de 1<sup>er</sup> janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.</small></p>
---	---	---

**Lire en 2<sup>me</sup> page:**  
XXXIII<sup>e</sup> Assemblée générale de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses.  
Liste des femmes membres de délégations à la Société des Nations.  
Les Congrès de l'été.

**En 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> pages:**  
M. BUTTS: Le Collège féminin de Vogelstad.  
S. B.: Les femmes au Comptoir suisse de Lausanne.  
Correspondance. — Nouvelles de Sociétés.

**En feuilleton:**  
JEANNE VUILLIOMENET: Les femmes et les livres.  
Dans l'île des femmes.  
Publications reçues.

## Congrès et Conférences de l'été (Suite) 1

### Le Congrès international des «Clubs Soroptimist»

Au cours de l'été s'est tenu à Paris, rue Jean-Goujon, dans la Maison des Centraux, le Congrès international des Clubs Soroptimist. Ce Congrès qui a lieu tous les quatre ans, a étudié les problèmes actuels des professions féminines.

Il réunissait des déléguées, au nombre de 250 environ, des Clubs d'Amérique, d'Angleterre, de Hollande, de Hongrie, de France, d'Esthonie, d'Australie, de Hongrie et de Suisse. Le Club de Milan et celui de Berlin n'ont pas pu assister au Congrès.

L'Amérique, d'où ce mouvement est parti, compte de nombreux Clubs groupant un nombre considérable de femmes. Elle forme à elle seule une «Fédération». L'Europe avait jusqu'ici la sienne dirigée par l'active et dévouée présidente, M<sup>me</sup> le Dr. Noël, de Paris. L'Angleterre, qui compte actuellement 34 Clubs, a demandé à former dorénavant une «Fédération britannique».

Ce Congrès international a réuni les représentantes les plus qualifiées de toutes les professions que la femme exerce actuellement dans le monde, et l'on sait avec quelle ténacité elle a su les conquérir à peu près toutes. Les Clubs ont pour but de montrer que les femmes des professions les plus diverses peuvent s'entendre, se comprendre et gagner à se réunir. Associations féministes, certes, mais qui s'intéressent par leurs statuts d'aborder les questions politiques et religieuses.

Quant au nom, que l'on a tendance à déformer, il vient des deux noms latins *Soror* et *optimum*, et signifie donc *Sœur la meilleure*. Nous avons là une Union féminine professionnelle qui groupe ses membres en raison de leur profession, et n'accepte en principe qu'une femme par profession. Un seul Club existe actuellement en Suisse, celui de Genève, qui compte 36 membres.

La principale question posée au Congrès était celle-ci: *Quelle est la situation professionnelle des femmes actuellement dans votre pays?*

D'après tous les travaux présentés par chacun des Clubs, nous avons pu nous rendre compte que la situation des femmes qui travaillent est partout menacée, si ce n'est déjà atteinte. Il fut question surtout des restrictions que certains Etats veulent apporter au travail féminin. En Autriche, la loi qui interdit le double salaire familial, par exemple, soulève une vive opposition. Nombre d'esprits pour qui le travail est un droit que l'on ne peut contester à la femme, préparent une offensive pour que ce droit ne lui soit pas retiré.

1 Voir le précédent numéro du Mouvement.

## A l'Exposition de Lucerne de la Société Suisse des Femmes Peintres et Sculpteurs (Voir article en 4<sup>me</sup> page)



Val. MÉTEIN-GILLARD (Genève): Choulex (huile).

## L'initiative

en faveur de la révision totale de la Constitution fédérale a abouti, ou plus exactement les initiatives, les différents mouvements en faveur de cette révision ayant été coordonnés et réunis dans l'espoir d'atteindre plus facilement le but.

Quelques amies suffragistes étrangères nous en ont félicitées comme d'un succès pour notre cause. C'est aller un peu vite en besogne. En effet, ce qui va se passer maintenant, c'est la consultation populaire... masculine, soit une votation qui ne prendra vraisemblablement pas place avant le printemps 1935, sur cette demande de révision totale de la Constitution. Cette demande sera-t-elle acceptée? sera-t-elle rejetée? L'opinion d'un de nos hommes d'Etat suisses était que la majorité des électeurs et des cantons répondrait négativement, les demandes d'initiative étant parties de milieux à tendances antidémocratiques, qui ne jouissent guère de la sympathie du peuple suisse dans son ensemble. Ce n'est donc qu'au cas où cette demande de révision totale serait acceptée en votation populaire, qu'il pourrait être envisagé d'introduire le principe du suffrage féminin dans la nouvelle Constitution. Nous avons donc encore du temps devant nous.

Ce qui ne signifie pas du tout qu'il nous faille nous endormir en attendant que la procédure constitutionnelle fédérale nous permette de formuler notre revendication: au contraire, plus que jamais, il nous faut gagner l'opinion publique, intensifier notre propagande, et avoir l'œil ouvert sur toutes les occasions possibles de faire connaître notre ferme volonté suffragiste. Ne savons-nous pas d'ailleurs que l'on ne donne qu'à ceux qui demandent?

E. Gd.

## Le féminisme à l'Armée du Salut

Après une élection qui a duré plusieurs jours, les 47 commissaires de l'Armée du Salut, réunis à Londres pour choisir leur chef, se sont enfin prononcés, par majorité absolue de deux tiers des votes, pour le commandeur Evangeline Booth.

Quatrième fille du fondateur, née en 1865, elle fit preuve d'un courage indomptable lors des persécutions dirigées contre l'Armée du Salut. Après avoir travaillé en Angleterre, elle prit la direction de l'œuvre au Canada, puis aux Etats-Unis.

Auteur de plusieurs livres, musicienne, compositeur, orateur, la générale est docteur ès lettres. A l'occasion des services qu'elle a rendus pendant la guerre, elle a été décorée par le Président des Etats-Unis. Elle est très populaire en Amérique.



La nouvelle „Générale“ Evangeline BOOTH dans sa jeunesse.

Le Congrès de Paris, qui s'est déroulé dans l'atmosphère la plus cordiale, a été extrêmement intéressant et réconfortant, en raison du sentiment de solidarité et de compréhension réciproque qui s'est manifesté dans toutes les discussions.

N'oublions pas de mentionner, pour terminer, l'accueil si cordial, si amical, que nous reçûmes des Clubs de France, particulièrement du Club de Paris qui avait organisé ce Congrès de façon impeccable. Soulignons encore que les congressistes furent reçus officiellement à l'Hôtel de Ville de Paris, où elles furent saluées par M. Biscarre, secrétaire du Conseil municipal, et où elles apposèrent leur signature sur le Livre d'Or.

A. B.

(La fin en 2<sup>me</sup> page.)



## Les Femmes et la Société des Nations

### La «saison féministe» de Genève

Favorisée par un temps merveilleux, bleu, lumineux, scintillant de soleil, fouetté d'une brise stimulante qui donne le goût de vivre, même au milieu des préoccupations politiques intenses et palpitantes de ces dernières semaines, notre «saison féministe internationale» se déroule ces jours-ci parallèlement à la «saison» de la Société des Nations, si bien qu'il est impossible, au moment où ces lignes sont écrites, en pleine animation, en pleine fièvre des rencontres, séances, démarches, députations, meetings, réceptions, etc., etc., de donner des précisions définitives sur les activités déployées et les résultats obtenus. Disons seulement que, comme d'habitude, celles de nos grandes organisations féminines internationales qui n'ont pas leur siège définitivement installé à Genève y ont établi un quartier-général temporaire, tel le Conseil International des Femmes et l'Alliance Internationale pour le Suffrage; que plusieurs des Comités ou des Conseils Exécutifs féminins internatio-

naux ont profité de ce que convergenaient vers Genève un si grand nombre de leurs membres pour y tenir des séances d'administration intérieure, tel encore le Conseil International et l'Alliance Universelle des Unions chrétiennes; que le Comité International féminin pour le Désarmement a repris son activité avec ardeur, et que les sujets inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée plénière de la S. d. N. offrent ample matière à toutes ces organisations féminines pour faire valoir leur point de vue et formuler leurs vœux sur des questions qui les touchent de près.

Notons tout spécialement à cet égard la séance organisée par le Comité de Liaison des Organisations féminines internationales pour rencontrer les femmes déléguées. Car il est indispensable que celles qui, dans leurs délégations respectives d'abord, dans les Commissions et en séances plénières ensuite, peuvent parler et agir, soient exactement renseignées sur les désirs de ces organisations, auxquelles elles peuvent rendre des services signalés: nous venons bien de le voir dans les efforts accomplis à la V<sup>e</sup> Commission, celle qui traite des questions humanitaires et sociales, en faveur de ces malheureuses réfugiées russes en Mandchourie, à Kharbin notamment, sur la situation tragique desquelles l'enquête des experts avait apporté les plus lamentables renseignements. Mais, à côté de cette question, sur laquelle nous reviendrons avec plus de détails dans un prochain numéro, les recommandations pour l'abolition des maisons de tolérance, la lutte contre l'opium, la suppression de l'esclavage, la protection de l'enfance, l'assistance aux étrangers indigents, la réforme pénale et pénitentiaire, la situation des femmes dans les pays sous mandat... sont tout autant de sujets pour lesquels nos organisations féminines ont un point de vue à manifester, des suggestions à formuler, des réclamations à présenter; et pourtant, et si vastes que soient ces problèmes, ils relèvent presque uniquement d'un seul domaine, celui des questions sociales. Viennent donc aussi toutes les questions d'ordre politique: le trafic et la fabrication privée des armes, les garanties données aux minorités, le désarmement moral, la famine dans certaines régions; viennent aussi les problèmes féministes, soulevés dans certains cas par les organisations elles-mêmes, comme la nationalité de la femme, ou la possibilité d'une Convention sur